



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICE

FILE COPY

NO TO BE TAKEN OUT



Distr.
GENERAL

E/CN.14/639
10 février 1975

FRANCAIS
Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

RAPPORT INTERIMAIRE SUR LA SITUATION DES PAYS
AFRICAINS TOUCHES PAR LA SECHERESSE

(Février 1975)

I. LA SITUATION DANS LE SAHEL

1. Les perspectives de récoltes dans les pays du Sahel ont été grandement améliorées par les pluies. Celles-ci ont été dans l'ensemble beaucoup plus abondantes et plus répandues que durant les deux années précédentes. Elles avaient commencé tard, mais en Juillet la situation changea considérablement. Moins abondantes en Août et Septembre, elles continuèrent heureusement en Octobre dans la majeure partie de la zone.
2. Cependant les précipitations dans les régions de plus faible pluviométrie, comprenant de grandes parties de la plupart des pays du Sahel, étaient à peine 80% de la normale. Dans cette zone climatique particulière, incluant des parties de 500-700 mm de pluviométrie moyenne, il y a des régions, spécialement au Mali, en Mauritanie et au Sénégal où les déficits de pluies furent plus importants que ne le suggère la moyenne générale.
3. Une production encourageante est attendue des cultures des plaines d'inondation des fleuves Sénégal et Niger, au Sénégal, en Mauritanie et au Mali car la zone inondée a atteint son plus haut niveau depuis 1951. L'inondation semble avoir duré assez longtemps pour procurer une humidité suffisante à la culture du riz, du sorgho et du maïs. En Octobre les semis se poursuivaient encore et les résultats de cette campagne agricole ne seront pas disponibles avant Février-Mars 1975.
4. Malgré ces circonstances généralement favorables, la production dans les pays du Sahel ne pourra suffire aux besoins de la population, car toutes les zones cultivables n'ont pas été plantées et les stocks des cultivateurs, ou ceux constitués par les gouvernements existent à peine.
5. Malgré les efforts des services locaux de protection des plantes (qui furent financièrement aidés par FAO) et de l'OCLALAV, la Mauritanie, le Sénégal, le Mali et particulièrement le Niger ont annoncé des pertes de récoltes de 10% en moyenne dues aux attaques de parasites comme les criquets et les chenilles.
6. Les premières estimations non officielles pour le Niger indiquent une production d'environ 900.000 tonnes métriques dont il faudra déduire 10% à cause des invasions d'insectes et des excès de pluies dans certaines régions. La Mauritanie a annoncé des conditions de production au-dessus de la moyenne basées principalement sur l'expansion de la zone d'inondation disponible pour la culture. Les récoltes de variétés précoces de céréales ont été estimées bonnes au Sénégal. En Haute-Volta la production

a été bonne ou excellente à la suite d'abondantes pluies en Septembre, se poursuivant jusqu'à la première semaine d'Octobre. En Gambie les conditions de production du sorgho, du mil et du riz ont été jugées bonnes bien qu'environ 67.000 personnes soient encore touchées par la pénurie de vivres. Les derniers rapports du Mali ont indiqué que les récoltes étaient plus faibles que prévu dans les régions sahéliennes à cause des dégâts d'insectes, mais satisfaisantes dans la partie sud du pays.

A. Opérations de secours d'urgence

7. La période du 1er Septembre au 31 Octobre 1974 a marqué la fin des opérations de secours d'urgence du système des Nations Unies pour l'année agricole (Novembre 1973 à Octobre 1974) dans les sept pays de la Zone Sahélienne touchés par la sécheresse. Au 31 Octobre 1974, sur une disponibilité totale de 1,137 million de tonnes, 1,002 million de tonnes de grains avaient déjà atteint les pays intéressés, avec en outre 83.000 tonnes dans les ports et départs de chemins de fer. En comparaison, le tonnage délivré en 1972-1973 était de 471.000 tonnes.

8. Il convient de réitérer que ce résultat a été obtenu grâce à la participation active du Comité Permanent Inter-Etats (CILSS), des pays bénéficiaires, des pays côtiers, des donateurs, des autorités des ports et chemins de fer, et de leur étroite coopération avec le système des Nations Unies représenté par la FAO.

9. Les annonces de contributions pour la période de Novembre 1974 à Mars 1975 ont atteint 138.000 tonnes, ce qui, avec 110.000 tonnes déjà prêtes pour livraison, fait une disponibilité de 248.000 tonnes. La prompt réponse des donateurs a été très encourageante et devrait permettre d'assurer une facilité de livraison de vivres pendant les premiers mois du programme 1974-75. Au 31 Octobre 1974, et en réponse à l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies et du Directeur Général de la FAO, 10,6 millions de dollars E.U. d'annonces étaient reçus.

10. La fourniture d'aliments protecteurs par l'intermédiaire de l'UNICEF a été améliorée et il y a eu des annonces suffisantes pour les besoins durant la période de Novembre 1974 à Mars 1975. Des propositions en vue d'une amélioration des modalités de distribution ont été discutées avec les gouvernements.

11. Les équipes médico-nutritionnelles établies au Niger par la Ligue de la Croix-Rouge en collaboration avec l'OMS, l'UNICEF et la FAO ont continué à travailler dans les campements. Le Ministre de la Santé du Gouvernement du Niger a exprimé le voeu que le travail des équipes se poursuive, après la fermeture des camps, jusqu'à la fin de l'année, comme déjà planifié, mais en donnant la priorité aux besoins médicaux élémentaires, à l'éducation de la population en matière d'hygiène, et à l'enseignement des habitudes nutritionnelles destinées à persister.

12. La période a été spécialement caractérisée par la continuation des transports de grains à travers le Sahara par camions à partir des ports algériens, et sous le parrainage des Etats Unis et de la FAO (OSRO); et par le bon travail effectué par les caravanes de chameaux transportant les vivres dans les zones les plus éloignées du Niger, et les transbordements de chargements à tête d'hommes à travers les ruptures occasionnées par les pluies.

B. Programmes à moyen et long termes

13. La participation du système des Nations Unies au programme de redressement et de relèvement repose en premier lieu sur le principe selon lequel le programme et les projets doivent être proposés et mis au point par les gouvernements intéressés ou par le CILSS. L'ONU pourra contribuer à définir ce programme et ces projets, mais ils doivent émaner des pays eux-mêmes et correspondre véritablement à leurs besoins. En second lieu les activités qui feront partie intégrante de la participation doivent s'accorder avec les objectifs de redressement et de relèvement du CILSS et de ses Etats membres. Enfin, cette participation doit se situer dans les limites de la compétence particulière et de la capacité des institutions-spécialisées, des organismes et des programmes du système des Nations Unies.

14. La CEA a déjà décidé de consacrer l'essentiel des ressources de l'UNDAT de Niamey à des projets relatifs au développement du Sahel, et lors de la dernière réunion à Niamey du Comité des programmes en Septembre 1974 la cohérence des projets a été articulée autour du secteur agro-pastoral, de celui des transports, de celui de l'hydraulique et de celui des ressources humaines qui sont les secteurs stratégiques dans le développement du Sahel.

15. D'Octobre à Décembre un expert de la CEA et un expert de l'UNDAT de Niamey ont assisté le Chef du Bureau du Sahel (UNSSO) nouvellement transféré à Ouagadougou. L'expert de la CEA a été, à nouveau, pour une période d'un an à compter de Janvier 1975, mis à la disposition de l'UNSSO sur sa demande, pour participer à la préparation des programmes.

16. Une mission du Secrétariat composée de trois experts s'est rendue dans la zone sahélienne en Octobre-Novembre 1974 et a étudié les possibilités d'organiser l'assistance pour l'amélioration et l'entretien de routes secondaires, analysé pour chacun des trois pays visités (Haute-Volta, Niger et Mali) un programme de routes à soumettre à des sources de financement, et enfin évalué les travaux et coûts de tels programmes.

17. Le Secrétariat a également donné assistance à la Commission du Bassin du Fleuve Niger dans la formulation de projets de développement industriel. En ce qui concerne l'Autorité du Liptako-Gourma, elle est en train de préparer l'inclusion dans ses programmes d'activités de projets spécifiques sur la sécheresse. Pour la deuxième phase de son Projet de développement intégré, le secteur des transports a obtenu un financement pour le démarrage du projet de désenclavement du Liptako-Gourma et d'amélioration des routes secondaires.

II. LA SITUATION EN ETHIOPIE

18. A la fin de l'année 1974 le total des annonces de contributions reçues par le Gouvernement éthiopien s'élevait à 141.300 tonnes de grains. Vers mi-Janvier 1975, 10.000 tonnes de grains étaient parvenues au port de Djibouti, tandis que 5.000 tonnes étaient dirigées par bateau sur le même port. Le Programme Alimentaire Mondial a également donné son accord pour l'achat de 5.000 tonnes de grains sur le marché local destinées aux régions sinistrées du pays.

19. Pour l'année 1975 les besoins de secours sont estimés entre 70.000 et 100.000 tonnes de grains. Les annonces déjà reçues à ce titre sont de 59.000 tonnes. A cela s'ajouteront quelques milliers de tonnes qui étaient disponibles avant la récolte qui a été tout à fait bonne, et a eu lieu de Novembre à Janvier pour la principale zone de haute altitude.

20. Dans certaines parties du pays cependant (Erythrée, Régions Est et Sud) la situation n'est pas satisfaisante, notamment chez les populations nomades. Dans d'autres régions comme le Wollo et le Tigré on note un redressement de la situation dû en particulier à la diminution de la densité de population. C'est surtout le Sud-Est qui a souffert en 1974 de la sécheresse.